

## Conditions générales Pass'Event

Date de dernière mise à jour : 11/02/2018

« Pass'Event » est un service proposé par la FEDERATION FRANÇAISE D'ATHLETISME, Association reconnue d'utilité publique

Siège social : 33 avenue Pierre de Coubertin – 75640 Paris Cedex 13

RCS PARIS 784 448 730 000 27

TVA intracommunautaire : FR 05784448730

(Ci-après dénommée FFA).

Le service Pass'Event ci-après dénommé « le Service » est proposé sur les plateformes d'inscription en ligne des organisateurs de manifestations sportives agissant au nom et pour le compte de la FFA et sur le site [www.jaimecourir.fr](http://www.jaimecourir.fr) par la FFA. Il vous permet, en souscrivant un abonnement payant de bénéficier des avantages définis ci-après.

Le Service est subordonné à l'acceptation préalable des présentes conditions générales.

### I. Généralités :

Les présentes conditions régissent exclusivement le service fourni par la FFA sous la dénomination "Pass'Event". Ces conditions sont applicables aux inscriptions au Service souscrites sur le site [jaimecourir.fr](http://jaimecourir.fr) et sur les plateformes d'inscriptions de manifestations d'athlétisme hors stade. Les conditions relatives aux commandes de produits de la FFA demeurent également applicables.

Vous vous engagez à fournir des informations sincères et véritables vous concernant.

Les présentes dispositions s'entendent sans préjudice des dispositions légales en la matière et notamment celles prévues au Code de la Consommation.

Vous vous engagez à informer la FFA sous 15 jours de toute modification des informations fournies lors de la souscription de votre abonnement et notamment tout changement d'adresse e-mail ou de coordonnées bancaires. A défaut la FFA sera susceptible de suspendre votre abonnement dans les conditions prévues à l'article 15 « Suspension » des présentes conditions.

Le Service est réservé aux particuliers et ne peut être utilisé à des fins autres que celles prévues dans les présentes conditions générales. Le Service n'est pas disponible pour les personnes morales, ni pour les clients commandant des articles dans le but de les revendre ou pour un usage commercial, professionnel ou institutionnel.

Le Service n'est accessible qu'aux personnes majeures.

Pour les Juniors (18-19 ans, âge au 31 décembre), l'accès au Service se limite aux manifestations de 25 km maximum, conformément aux dispositions de la réglementation Hors-Stade.

Au-delà, il n'existe pas de limitation quant à l'accès au Service.

La FFA peut apporter toutes modifications qu'elle jugera nécessaire au Service. Les conditions générales du Service seront alors celles en vigueur sur le site à la date de la souscription au Service. Toute évolution du Service et/ou des avantages en vigueur sera communiquée aux adhérents du Service par email au moins quinze jours avant leur prise d'effet.

## **2. Accès au service et validation de la souscription :**

### **2.1 Accès au Service**

Pour accéder au Service, vous devez :

- Avoir ou Créer un compte [jaimecourir.fr](http://jaimecourir.fr) et vous enregistrer.

Attention, ce compte doit avoir été validé par le service adhérent de la FFA.

- Confirmer votre acceptation des conditions générales du Service et valider votre inscription au Service.

Attention, pour pouvoir accéder au Service, vous ne devez pas posséder une licence FFA ou détenir un Pass J'aime Courir annuel en cours de validité.

Le compte [jaimecourir.fr](http://jaimecourir.fr) vous permet de vous identifier sur le Site [www.jaimecourir.fr](http://www.jaimecourir.fr) et vous permet l'accès aux différents services proposés par la FFA. Le compte [jaimecourir.fr](http://jaimecourir.fr) est accessible avec un identifiant et un mot de passe qui vous est strictement personnel.

Vous pourrez modifier votre mot de passe en accédant à la rubrique « Mon Profil, puis « Mon Compte » sur le site [www.jaimecourir.fr](http://www.jaimecourir.fr).

Vous devez informer immédiatement la FFA de toute perte ou utilisation non autorisée de votre compte, de vos identifiants et mot de passe. Les mots de passe et identifiants sont personnels et vous vous engagez à ne pas les divulguer. A ce titre, vous êtes seul responsable de leur utilisation.

Toute tentative de substitution de mot de passe ou d'identifiant d'un autre utilisateur est strictement interdite. Nous nous réservons le droit d'accepter ou de refuser votre inscription pour tous motifs légitimes et dans les limites autorisées par la loi applicable.

### **2.2 Validation de la souscription**

Vous déclarez avoir pris connaissance et accepté les présentes Conditions générales de vente avant la souscription au Service. La validation de votre commande vaut donc acceptation de ces Conditions générales de vente.

Un récapitulatif des informations liées au Service et les Conditions Générales de Vente, vous seront communiqués en format PDF via l'e-mail de confirmation de votre commande.

Lors de l'adhésion au Service effectuée en ligne (sur [jaimecourir.fr](http://jaimecourir.fr) ou sur les plateformes d'inscription en ligne de manifestations sportives d'athlétisme hors-stade), la FFA communiquera, par courriel à l'adhérent titulaire son numéro d'adhérent lui permettant de bénéficier en ligne des avantages du Service Pass'Event. L'adhérent au Service pourra imprimer si besoin la confirmation d'adhésion, à tout moment,

La conservation et l'usage du Pass'Event s'effectue sous la seule responsabilité de l'adhérent titulaire.

Le service Pass'Event est lié à une manifestation sportive d'athlétisme hors-stade et permet d'avoir accès aux avantages J'aime courir en vigueur au jour de votre achat en lien avec ladite manifestation sportive.

## **3. Avantages**

Ces avantages, à la date des présentes, sont les suivants :

- Le bénéfice d'une remise de 20% sur l'ensemble des produits de la boutique en ligne de la FFA accessible sur boutique-officielle.athle.fr.
- Le bénéfice d'un plan d'entraînement personnalisé adapté à la manifestation sportive pour laquelle le Pass'Event a été souscrit.
- La bénéfice d'une assurance annulation de l'inscription à la manifestation sportive dans la limite de 50 euros par dossard et par manifestation dans les conditions décrites dans la notice de garantie annexée aux présentes conditions générales de vente.

Attention, la souscription d'un Pass'Event ne vous décharge pas de l'obligation de présentation à l'organisateur d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de votre inscription à la manifestation sportive.

L'activation de l'assurance annulation de l'inscription sera notifiée à l'organisateur pour les besoins de la manifestation. Aussi, toute tentative de participation à la manifestation se fera sous votre entière responsabilité.

Les avantages obtenus demeurent valables pendant la durée de validité du Pass'Event du titulaire.

Les avantages ne peuvent être obtenus sur la boutique en ligne de la FFA qu'après avoir renseigné le numéro de votre Pass'Event et vous être identifiés dans la rubrique "Mon compte".

Ces avantages ne sont valables qu'en France Métropolitaine et Monaco.

#### **4. Durée de l'abonnement / Résiliation**

Le Service que vous souscrivez a une durée limitée. Le Service court à compter de sa validation par la FFA et jusqu'au terme de la manifestation sportive d'athlétisme pour laquelle il est souscrit.

L'adhésion au Pass'Event a une durée minimale de 6 (six) semaines et maximale de 12 (douze) semaines. Le Pass'Event peut être souscrit jusqu'à 6 (six) semaines avant la date de la manifestation sportive. La souscription d'un Pass'Event n'est donc plus permise à moins de 6 (six) semaines de la date de la manifestation sportive à laquelle il est attaché. A l'issue de la période de validité, le bénéfice du Pass'Event et l'ensemble de ses avantages pour l'adhérent prennent fin sans reconduction tacite. Néanmoins, l'adhérent conserve le bénéfice de son compte gratuit J'aime courir.

**Résiliation** : Compte tenu de la durée du titre Pass'Event et de l'absence de reconduction automatique du Service, aucune résiliation à l'initiative de l'adhérent n'est permise.

La FFA se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute souscription au Service d'un utilisateur avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'un abonnement antérieur ou dans le cas où le demandeur serait déjà titulaire d'une licence sportive délivrée par la FFA ou d'un Pass J'aime Courir annuel.

Toute utilisation frauduleuse du Service (notamment la participation à la manifestation malgré l'activation de l'assurance annulation) exposera l'utilisateur à une action en remboursement des sommes versées de la part de l'assureur à son encontre.

#### **5. Territoire**

Le Service est réservé aux utilisateurs s'étant inscrits en vue de participer à une manifestation sportive d'athlétisme hors-stade, organisée ou autorisée par la FFA, et se déroulant sur le territoire français.

## **6. Prix - Modalités de paiement**

Le prix du Service est consultable sur [www.jaimecourir.fr](http://www.jaimecourir.fr). Le fait de valider la souscription au Service implique l'obligation à votre charge de payer le prix indiqué.

La FFA pourra modifier le prix du Service. Dans ce cas, le prix de votre service en cours ne sera pas modifié pendant la période en cours et le Service au nouveau prix sera soumis à l'acceptation de l'adhérent au moment de la nouvelle souscription de son titre Pass'Event. Le règlement du Service s'effectue par cartes bancaires Visa, MasterCard, ou autres Cartes Bleues acceptées par les prestataires de paiement de la FFA.

## **7. Conservation de vos coordonnées bancaires**

La FFA offre la possibilité à l'adhérent d'enregistrer ses coordonnées bancaires pour régler ses futurs achats plus facilement et plus rapidement.

Pour ce faire, l'adhérent doit cocher la case correspondante sur la page de paiement carte bancaire. Une fois le paiement validé, les données relatives à la facturation et à la carte bancaire utilisée sont enregistrées. Les coordonnées bancaires de l'adhérent ne sont pas conservées par la FFA mais par son prestataire de paiement sur des serveurs sécurisés.

L'adhérent a à tout moment la possibilité de supprimer les données relatives à la carte bancaire enregistrée et/ou de rajouter une autre carte bancaire en cliquant sur le lien prévu à cet effet

## **8. Droit de rétractation - Dispositions applicables à la souscription en ligne**

Le Service prend effet à la date de souscription du Service. Conformément aux dispositions légales en vigueur, vous bénéficiez, si vous n'avez pas commencé à bénéficier des avantages attachés au Service, d'un droit de rétractation pendant 14 jours à compter de la souscription au Service. Dès lors que l'un au moins des avantages précités aura été utilisé, vous ne pourrez plus bénéficier du droit de rétractation.

## **9. Service clientèle**

Pour toute information ou question relative à la souscription et à l'utilisation du Service, la FFA est joignable via le formulaire de contact du site [jaimecourir.fr](http://jaimecourir.fr)

## **10. Engagements d'utilisation du service**

En utilisant le Service vous vous engagez à faire une utilisation responsable en conformité avec l'ensemble des dispositions prévues aux présentes conditions et dans le respect des lois en vigueur.

Vous vous engagez notamment à utiliser le Service selon des modalités autorisées par les présentes Conditions notamment ne pas utiliser le Service de façon abusive ou à des fins illégales notamment sans que cette liste soit limitative, ne pas transmettre le bénéfice de votre Service personnel à un tiers, ne pas faire un usage commercial du Service; ne pas usurper l'identité d'un utilisateur ou utiliser un compte qui ne vous appartient pas.

## **11. Suspension - Fin de l'accès au service**

La FFA pourra sans préavis mettre fin à l'accès du client au Service, par courrier électronique ou par simple courrier postal en cas de manquement aux présentes conditions ou plus généralement en cas d'utilisation abusive ou frauduleuse du Service.

La FFA pourra également décider de mettre fin au Service à tout moment pour des raisons qui lui appartiennent, sans que des indemnités ne puisse lui être réclamées. Dans ce cas, vous serez informés préalablement de la fin du Service.

## **12. Données Personnelles**

Les informations et données vous concernant sont collectées par la FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME. Les données sont nécessaires à la gestion de votre compte J'Aime Courir et du Service ainsi qu'à vos relations avec la FFA. Elles peuvent être transmises aux structures déconcentrées et membres affiliés de la FFA agissant sous l'égide de la FFA dans le cadre de l'exécution du Service notamment organisation d'entraînements collectifs...

Vos informations et données sont également conservées à des fins de sécurité (y compris pour la prévention de la fraude), afin de respecter les obligations légales et réglementaires et ainsi que pour nous permettre d'améliorer et personnaliser les services que la FFA vous propose et les informations que la FFA vous adresse.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant dans le cadre du Service.

Il vous suffit de nous écrire en ligne via le formulaire de contact du site internet [jaimecourir .fr](http://jaimecourir.fr) ou par courrier à FFA, J'Aime Courir, 33 avenue Pierre de Coubertin, 75640 Paris Cedex 13, en mentionnant si possible vos nom, prénom, e-mail du compte rattaché au service Pass'Event, adresse et si possible votre numéro d'adhérent Pass'Event.

Conformément à la réglementation en vigueur, votre demande doit être signée et accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature et préciser l'adresse à laquelle doit vous parvenir la réponse. Une réponse vous sera alors adressée dans un délai de 2 mois suivant la réception de la demande.

Sauf si vous vous y êtes opposés au moment de la création de votre compte J'Aime Courir ou de la souscription au Service, vous recevrez des informations de la FFA et de ses partenaires par communication électronique (email, SMS...).

Ces informations ont pour but de vous tenir informés de l'actualité de la FFA et des avantages dont vous pouvez bénéficier au titre du Service.

Si vous ne le souhaitez plus, vous pouvez à tout moment nous en faire la demande en le précisant sur votre compte J'Aime Courir. Il est précisé que vous continuerez cependant à recevoir ponctuellement les informations nécessaires à l'exécution et la bonne gestion du Service (notamment information sur la réalisation et le suivi de votre plan d'entraînement personnalisé, offres promotionnelles de billetterie réservées aux licenciés de la FFA...).

## **13. Existence d'une liste d'opposition au démarchage téléphonique**

Existence d'une liste d'opposition au démarchage téléphonique : Si votre numéro de téléphone est recueilli à l'occasion de la création de votre compte ou de la passation de votre commande, nous vous informons que vos coordonnées téléphoniques ne seront utilisées que pour la bonne exécution de vos commandes ou pour vous contacter afin de vous proposer de nouveaux services. Sans préjudice de ce qui précède, conformément aux dispositions légales, vous êtes informés que vous pouvez, si vous le souhaitez, vous inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique. Vous pouvez vous

inscrire gratuitement sur cette liste qui s'impose à tous les professionnels à l'exception de ceux avec lesquels vous avez déjà conclu un contrat.

#### **14. Droit applicable - Litiges - Traitement des réclamations – Médiation**

Le présent contrat est soumis à la loi française. En cas de litige les tribunaux français seront seuls compétents.

La langue du présent contrat est la langue française.

Pour toute réclamation vous pouvez contacter la FFA. Tout litige relatif à la souscription ou à l'utilisation du Service devra être porté à la connaissance de la FFA par lettre recommandée à l'adresse suivante : Fédération française d'athlétisme – J'Aime Courir - 33, avenue Pierre de Coubertin – 75640 Paris Cedex 13.

#### **17. Validation**

Vous déclarez avoir pris connaissance et accepté les conditions et informations sur les caractéristiques du Service, ainsi que les présentes Conditions Générales lors de la souscription au Service. Vous déclarez avoir la pleine capacité juridique ou les autorisations nécessaires et accepter les présentes conditions générales.